

## Le logo et ses applications sur fond

**Il existe deux versions du logo :**  
un logo bleu CNRS et un logo blanc.

Le logo doit être utilisé en version bleue et typographie blanche sur fond clair, ou en version blanche et typographie bleue sur fond foncé.

**Il est impératif de toujours veiller à conserver la lisibilité du logo.**



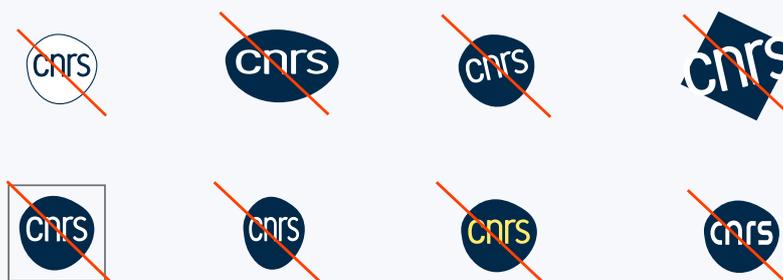
### ● Bleu CNRS

C 100	R 0	Pantone
M 80	V 40	2975 C
J 30	B 75	
N 50		#00284b

## Les interdits du logo

**Le logo CNRS ne doit en aucun cas être réinterprété, modifié ou utilisé** pour créer un logo d'entité autre que les logos des filiales ou des instituts.

Les interdits présentés sur cette page sont non exhaustifs.



## La zone de protection du logo

**La zone de protection permet la mise en valeur de la marque.** Il est donc obligatoire pour toute implantation du logo de respecter cette zone.

Dans le cas où le CNRS s'exprime avec plus de 4 partenaires, on peut réduire la zone de protection à ½ logo CNRS.



NB : La taille minimale est variable en fonction du domaine d'application :  
- 10 mm pour les documents imprimés ;  
- 60 pixels (en 72 dpi minimum) pour un usage digital.



## La spécificité du territoire visuel

**Les entités mixtes doivent utiliser leur propre charte graphique** sans piocher dans celle des co-tutelles. Ainsi il n'est pas possible d'utiliser le halo jaune. Dans le cas où l'autre co-tutelle autorise l'utilisation de la charte graphique CNRS, **la charte doit alors être utilisée dans son intégralité.**



TÉLÉCHARGER  
LA CHARTE  
COMPLÈTE POUR  
LES ENTITÉS  
MIXTES